

NATURA 2000 : qu'est-ce que c'est ?

Afin de mieux concilier les activités humaines et la protection de la biodiversité, l'Europe a créé un réseau de sites Natura 2000. Ces sites naturels sont identifiés pour la fragilité des espèces et des milieux qu'ils abritent. Les zones à protéger sont proposées par les États au niveau national et validées par la Commission Européenne : l'ambition est de protéger ainsi un cinquième du territoire en Europe.

Au sein d'un site Natura 2000, les acteurs du territoire qui souhaitent s'engager pour la préservation de la biodiversité peuvent bénéficier d'une aide technique et financière.



LES ACTIONS FINANCIÉES

Des suivis scientifiques, pour pouvoir ajuster la gestion des milieux.

De la sensibilisation auprès du grand public et des scolaires, par l'organisation de sorties nature, l'installation de panneaux, d'expositions...







Des travaux en faveur des milieux et des espèces :

- **EN MILIEU FORESTIER** : diversification des essences forestières, augmentation de la quantité d'arbres morts sur pied et à cavités...
- **EN MILIEU AGRICOLE** : fauche tardive, réduction de la fertilisation, plantation/entretien des haies et vergers, conservation des prairies...
- **EN MILIEU HUMIDE ET SUR COURS D'EAU** : augmentation de la sinuosité des cours d'eau, restauration du fonctionnement des tourbières, création de mares...
- **EN MILIEU BÂTI** : pérenniser les gîtes de reproduction et d'hibernation des chauves-souris.

PARTICULIER, ASSOCIATION, COLLECTIVITÉ PUBLIQUE

Envie de vous engager ?

Pendant vos activités de loisirs EN PLEIN AIR :

-  Privilégier au maximum les itinéraires balisés
-  Tenir son chien en laisse
-  Respecter le silence de la nature
-  Privilégier les activités en journée
-  Ne pas faire de feu en forêt
-  Éviter les cueillettes, certaines plantes sont protégées !

Sur votre terrain en zone NATURA 2000 :

Être propriétaire ou gestionnaire d'un terrain sur un site Natura 2000 donne la possibilité de souscrire à des contrats rémunérés lorsqu'ils s'inscrivent dans une démarche en faveur de la biodiversité : création de clairières, restauration de mares, amélioration de continuité écologique d'un cours d'eau...

Si vous portez un projet soumis à EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 :

Les activités pouvant être concernées par une évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) touchent le domaine de l'urbanisme, des infrastructures, de l'eau, du loisir et des manifestations sportives.

L'EIN permet de déterminer si le projet risque de porter atteinte à l'intégrité d'un site Natura 2000, et est obligatoire pour toute activité ou projet soumis à étude d'impact environnemental.

Besoin d'un conseil ? Contactez-nous !

Communauté de communes de la Vallée de la Bruche
114 Grand Rue, 67130 Schirmeck / T. 03 88 97 86 20

www.natura2000-montagne-bas-rhin.fr



Site de la Vallée de Villé



B. Bayle Communication - Photos © Serge Janus - © Communauté de communes de la Vallée de la Bruche - OTT Imprimeurs Wasselonne - document à ne pas jeter sur la voie publique

FICHE D'IDENTITÉ DU SITE

La Vallée de Villé

- **1 517 hectares**

(surface moyenne de 2 200 terrains de foot!).

- **Milieux emblématiques:**

prairies maigres de fauche de basse altitude, vergers, chênaies, hêtraies, aulnaies-frênaies.

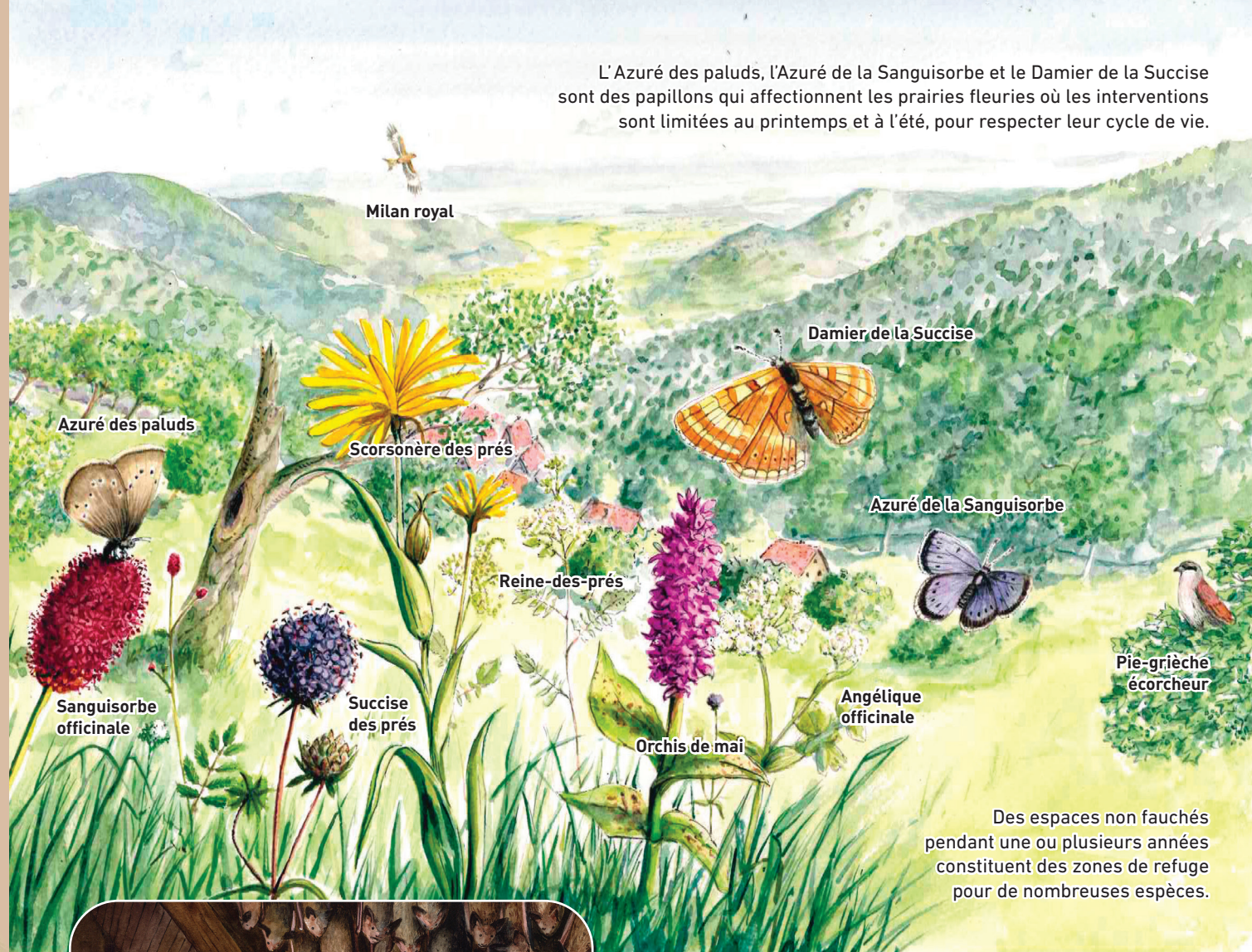
- **Espèces emblématiques:**

l'Azuré des paluds, l'Azuré de la Sanguisorbe, le Damier de la succise, l'Ecaille chinée, le Cuivré des marais, le Grand Murin, la Barbastelle, le Murin de Bechstein, l'Osmoderme, le Chabot, la Lamproie de Planer.

LE SITE ET SES HÔTES

Une gestion adaptée pour une biodiversité protégée

Préserver et entretenir les paysages de la vallée de Villé, c'est prendre soin de la biodiversité comme des papillons et des chauves-souris.



L'Azuré des paluds, l'Azuré de la Sanguisorbe et le Damier de la Succise sont des papillons qui affectionnent les prairies fleuries où les interventions sont limitées au printemps et à l'été, pour respecter leur cycle de vie.

Des espaces non fauchés pendant une ou plusieurs années constituent des zones de refuge pour de nombreuses espèces.



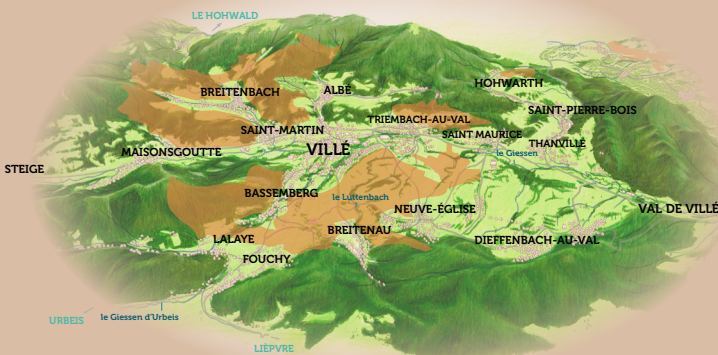
L'une des plus grandes colonies de **Grands Murins** de la région se trouve dans la vallée de Villé.

La diversité des milieux ouverts et forestiers constitue le terrain de chasse privilégié de cette grande chauve-souris insectivore.

D'avril à septembre, les Grands Murins se regroupent en nurserie dans les combes des bâtiments. La chaleur et la tranquillité de ces lieux permettent aux femelles d'élever leur petit. Les mâles, plus solitaires, trouvent refuge dans les cavités des arbres pendant cette période.

Laisser les combes accessibles aux chauves-souris, c'est préserver ces mammifères fragiles.

Illustrations nature : Vincent Konik



Site Natura 2000 «Val de Villé et Ried de la Schernetz» (Directive Habitats)- Secteur vallée de Villé